

Experts de l'ONU au Burundi : visite diplomatique ou réelle investigation ?

i-TELE, 09/03/2016 Burundi : une enquête de l'ONU est-elle possible après la première visite de leurs experts ? Des spécialistes mandatés par l'ONU se sont rendus pour la première fois au Burundi pour enquêter sur les violations des droits de l'homme depuis le début de la crise en avril 2015. Un premier contact "satisfaisant" mais où beaucoup reste encore à faire. "Il y a une lueur d'espoirs au Burundi". C'est par ces mots que trois représentants de l'ONU, spécialistes des droits de l'homme, ont conclu lors d'une conférence de presse à l'issue d'une visite de huit jours sur le sol burundais (de gauche à droite) : Pablo de Greiff, Maya Sahli-Fadel et Christof Heyns].

Les experts ont rencontré non seulement les autorités, mais aussi des groupes de la société civile, des communautés religieuses, et des victimes présumées de violations des droits de l'homme. Ils se sont également rendus dans le centre du pays, pour rencontrer les auteurs du putsch raté du 13 avril 2015, emprisonnés dans une prison à Gitega. Pas de rencontre avec le président Pierre Nkurunziza, mais un entretien avec un des vice-présidents du Burundi.

Maya Sahli-Fadel, qui faisait partie de la délégation, a expliqué : « Nous avons constaté une accalmie dans une situation perturbée à Bujumbura. Nous remarquons que le Burundi est à la croisée des chemins. Du côté des autorités institutionnelles, nous avons le sentiment qu'elles ont une volonté d'aller de l'avant pour améliorer la paix et de sécuriser le pays. Une note positive, que Christof Heyns, un autre membre de la délégation a nuancé en indiquant que « l'avenir du Burundi » sur le plan interne et en tant que membre de la communauté internationale - dépendra de ses performances dans le domaine des droits de l'homme ». "Une visite trop courte pour tirer des conclusions" Bujumbura multipliait depuis plusieurs semaines les signes positifs envers la communauté internationale : les mandats d'arrêt contre des personnalités politiques opposées au président avaient été levés et le président Pierre Nkurunziza avait annoncé relâcher 1200 détenus lors de la visite de Ban Ki-moon. Pour Thierry Vircoulon, analyste senior à Amnesty International Crisis group, cette visite apparaît davantage un réchauffement diplomatique qu'une réelle investigation sur le terrain : « Le positif, c'est que le gouvernement burundais refusait depuis des mois la venue d'experts de Genève [et même l'accueil de troupes de l'Union africaine, Ndlr]. Cependant, cette visite, très courte, a permis de se faire une première idée, mais certainement pas de mener des investigations suffisantes, même si ces experts sont de fins connaisseurs du Burundi. » Pas de visite des endroits clés de la répression à Bujumbura Pour l'heure, ces experts se sont attachés à rencontrer chaque partie prenante, sans chercher à visiter des lieux clés symboles de la répression dans la capitale. Des endroits comme les bureaux de la "Documentation", les services de renseignements Nationaux ou de nombreux bureaux burundais ont affirmé avoir été torturés selon un article rédigé par Jean-Philippe Romy pour le journal Le Monde. Le journaliste français s'était lui-même retrouvé dans ces bureaux après avoir été arrêté brièvement à Bujumbura fin février dernier. Il racontait : « Dans le secret du SNR, en revanche, tout peut arriver. L'interrogatoire, le coup de force ; la torture, éventuellement ; parfois la libération ou la disparition. Plus tard, enfermés pour une nuit dans un de ces cachots, j'allais découvrir les éclaboussures de sang sur les murs. Il y avait des prises électriques toutes neuves, à peine saignées alors que les détenus ne peuvent rien posséder, et qui devaient être si pratiques pour brancher les fers à repasser. » Les enquêteurs de l'ONU n'ont également pas visité les lieux supposés des cinq fosses communes documentées par Amnesty International. Selon les experts de l'ONU, ces étapes devraient être remplies lors d'une seconde phase durant laquelle neuf enquêteurs seront envoyés sur le terrain. Une étape suivante à laquelle ne croit pas Thierry Vircoulon : « Je ne pense pas qu'il soit possible que ces enquêtes plus poussées aient lieu un jour. Dans ces visites d'ambassadeurs de l'ONU, il ne faut pas voir plus qu'un geste conciliant à court terme de la part d'un gouvernement sous pression diplomatique. » Rapport le 21 mars prochain Le verdict de cette première visite est prévu pour le 21 mars prochain à Genève, avant que les trois experts ne se rendent de nouveau au Burundi en juin prochain. Pendant ce temps, toujours dans le cadre de l'enquête, une équipe d'observateurs des droits de l'homme doit également être déployée au Burundi dans les prochaines semaines. Le rapport final auprès du Conseil des droits de l'homme est prévu pour septembre 2016. Article rédigé par Alexandre Capron